

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 999 403

②1 N° d'enregistrement national : 12 62344

⑤1 Int Cl⁸ : A 47 J 36/06 (2013.01)

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 19.12.12.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 20.06.14 Bulletin 14/25.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : SEB S.A. Société anonyme — FR.

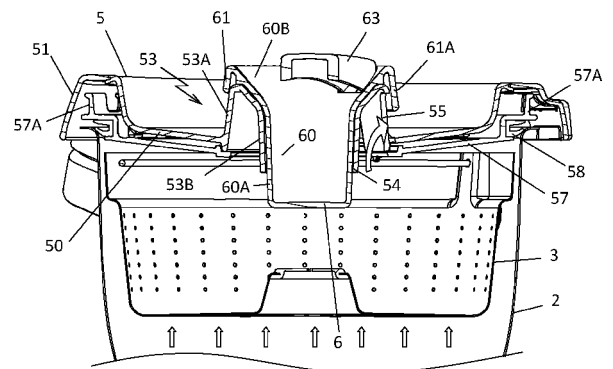
⑦2 Inventeur(s) : GERARD EMMANUEL et RETOUR
STEPHANE.

⑦3 Titulaire(s) : SEB S.A. Société anonyme.

⑦4 Mandataire(s) : SEB DEVELOPPEMENT Société ano-
nyme.

⑤4 APPAREIL ELECTROMENAGER DE PREPARATION CULINAIRE COMPORTANT UN RECIPIENT DE TRAVAIL
ET UN DISPOSITIF DE CHAUFFAGE DU CONTENU DU RECIPIENT DE TRAVAIL.

⑤7 Appareil électroménager de préparation culinaire
comportant un récipient de travail (2) renfermant un outil en-
traîné en rotation par un moteur, un dispositif de chauffage
du contenu du récipient de travail (2) et un couvercle (5)
amovible venant fermer le récipient de travail (2), le cou-
vercle (5) comportant une ouverture (54) pour l'introduction
d'ingrédients dans le récipient de travail (2), au moins un ori-
fice (55) d'échappement de vapeur, et un bouchon doseur
(6) amovible venant se loger dans ladite ouverture (54) pour
l'introduction d'ingrédients, caractérisé en ce que le bou-
chon doseur (6) peut occuper au moins deux positions
stables dans ladite ouverture (54) du couvercle (5) et en ce
que le déplacement du bouchon doseur (6) d'une position
stable à l'autre permet de faire varier la section de passage
de l'orifice (55) d'échappement de vapeur.



FR 2 999 403 - A1



B.1301

**APPAREIL ELECTROMENAGER DE PREPARATION CULINAIRE
COMPORTANT UN RECIPIENT DE TRAVAIL ET UN DISPOSITIF DE
CHAUFFAGE DU CONTENU DU RECIPIENT DE TRAVAIL**

5 La présente invention se rapporte au domaine technique général des appareils électroménagers de préparation culinaire comportant un récipient de travail renfermant un outil entraîné en rotation par un moteur, un dispositif de chauffage du contenu du récipient de travail et un couvercle amovible venant fermer le récipient de travail et se rapporte plus particulièrement à un appareil
10 électroménager dans lequel le couvercle comporte une ouverture pour l'introduction d'ingrédients dans le récipient de travail, au moins un orifice d'échappement de vapeur et un bouchon doseur amovible venant se loger dans l'ouverture pour l'introduction d'ingrédients.

Il est connu, de la demande de brevet FR 2 960 758 déposée par la
15 demanderesse, un appareil de préparation culinaire comprenant un récipient de travail renfermant un outil entraîné en rotation par un moteur, le récipient de travail comportant une résistance chauffante permettant de chauffer le contenu du récipient de travail et un couvercle amovible muni d'une ouverture recevant un bouchon doseur amovible. Dans ce document, le couvercle comporte
20 également un orifice d'échappement de vapeur qui est constitué par des passages ménagés entre le bouchon doseur et la paroi interne du couvercle définissant l'ouverture.

Un tel appareil présente l'avantage de permettre la cuisson des aliments dans le récipient de travail mais présente cependant l'inconvénient de ne pas
25 permettre à l'utilisateur de moduler la section de passage de l'orifice d'échappement de vapeur pour adapter aux recettes et ingrédients à cuire. En effet, certains ingrédients sensibles à la chaleur demandent une section de passage importante pour permettre un fort échappement de vapeur alors que d'autres ingrédients peuvent être cuits plus rapidement en réduisant la section
30 de passage de l'échappement de vapeur.

Aussi, un but de la présente invention est de proposer un appareil

électroménager de préparation culinaire remédiant à ces inconvénients qui procure une bonne ergonomie d'utilisation et qui soit simple et économique à réaliser.

- 5 A cet effet, l'invention se rapporte à un appareil électroménager de préparation culinaire comportant un récipient de travail renfermant un outil entraîné en rotation par un moteur, un dispositif de chauffage du contenu du récipient de travail et un couvercle amovible venant fermer le récipient de travail, le couvercle comportant une ouverture pour l'introduction d'ingrédients dans le
- 10 bouchon doseur amovible venant se loger dans l'ouverture pour l'introduction d'ingrédients, caractérisé en ce que le bouchon doseur peut occuper au moins deux positions stables dans l'ouverture du couvercle et en ce que le déplacement du bouchon doseur d'une position stable à l'autre permet de faire varier la section de passage de l'orifice d'échappement de vapeur.
- 15 Par position stable, on entend une position que le bouchon doseur peut occuper durablement sans soutien manuel de la part de l'utilisateur.

Une telle caractéristique présente l'avantage de permettre à l'utilisateur d'adapter la section de passage de l'orifice d'échappement de vapeur à la recette à réaliser par un simple déplacement du bouchon doseur d'une position

20 à une autre.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le bouchon doseur peut occuper plusieurs positions stables successives dans l'ouverture, le déplacement du bouchon doseur d'une position stable à une autre permettant de faire varier de façon progressive la section de passage de l'orifice d'échappement de vapeur.

25 Selon une autre caractéristique de l'invention, le bouchon doseur est mobile en rotation dans l'ouverture, la rotation du bouchon doseur permettant de faire varier la section de passage de l'orifice d'échappement de vapeur.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le couvercle comporte, autour de l'ouverture, une cheminée en saillie formant un logement de réception du

30 bouchon doseur, l'orifice d'échappement de vapeur étant ménagé sur une paroi

externe de la cheminée.

Selon encore une autre caractéristique de l'invention, le bouchon doseur comporte une jupe périphérique et peut être disposé dans l'ouverture dans une position dans laquelle une partie de la jupe périphérique vient masquer au moins partiellement l'orifice d'échappement de vapeur ménagé dans la paroi externe de la cheminée.

Selon encore une autre caractéristique de l'invention, la rotation du bouchon doseur dans la cheminée permet de faire varier le degré de recouvrement de l'orifice d'échappement de vapeur par la jupe périphérique.

10 Selon une autre caractéristique de l'invention, la rotation du bouchon doseur permet de réduire de 0 à 50% de la section de passage de l'orifice d'échappement de vapeur.

15 Selon une autre caractéristique de l'invention, la jupe périphérique comporte, sur un secteur angulaire particulier du bouchon doseur, une partie rallongée descendant plus bas que le reste de la jupe périphérique.

Selon une autre caractéristique de l'invention, la cheminée comporte une paroi interne en forme d'entonnoir s'étendant à l'intérieur de la paroi externe et définissant l'ouverture pour l'introduction des ingrédients, la paroi interne formant un logement de réception du bouchon doseur.

20 Selon une autre caractéristique de l'invention, le bouchon doseur comporte un corps en forme de gobelet venant s'engager dans l'ouverture à l'intérieur de la paroi interne de la cheminée.

25 Selon une autre caractéristique de l'invention, le corps comporte une surface externe comprenant au moins un ergot de verrouillage pouvant s'engager par rotation sous un bord inférieur de la paroi interne de la cheminée, la paroi interne comprenant au moins une gorge s'étendant axialement à l'ouverture permettant le passage de l'ergot de verrouillage lors de la mise en place et du retrait du bouchon doseur dans l'ouverture.

30 Selon une autre caractéristique de l'invention, l'appareil comporte un panneau de commande sur une face avant de l'appareil, l'orifice d'échappement de vapeur étant orienté vers la face arrière de l'appareil.

Selon une autre caractéristique de l'invention, l'appareil comporte un panier pour la cuisson à la vapeur venant reposer à l'intérieur du récipient de travail.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le couvercle comporte un joint d'étanchéité venant reposer contre le récipient de travail lorsque le récipient de travail est fermé par le couvercle.

Une telle caractéristique permet d'assurer l'étanchéité du couvercle en bordure du récipient de travail de manière à ce que l'ensemble de la vapeur s'échappe par le ou les orifices d'échappement du couvercle prévus à cet effet.

On comprendra mieux les buts, aspects et avantages de la présente invention, d'après la description donnée ci-après d'un mode particulier de réalisation de l'invention présenté à titre d'exemple non limitatif, en se référant aux dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective éclatée d'un appareil de préparation culinaire selon un mode particulier de réalisation de l'invention ;
- la figure 2 est une vue en coupe longitudinale de l'appareil de la figure 1 ;
- la figure 3 est une vue en perspective du dessous du couvercle équipant l'appareil de la figure 1 ;
- la figure 4 est une vue de dessus du couvercle de la figure 3;
- la figure 5 est une vue en coupe selon la ligne V-V de la figure 4 du couvercle et de la partie supérieure du récipient de travail ;
- la figure 6 est une vue en perspective du bouchon doseur équipant le couvercle de la figure 3 ;
- les figures 7 à 9 sont des vues en perspective de la face arrière de l'appareil de la figure 1 avec le bouchon doseur représenté respectivement démonté du couvercle, dans une position de réduction maximum de la section de passage de l'orifice d'échappement et dans une position intermédiaire de réduction de la section de passage de l'orifice d'échappement.

Seuls les éléments nécessaires à la compréhension de l'invention ont été représentés. Pour faciliter la lecture des dessins, les mêmes éléments portent les mêmes références d'une figure à l'autre.

Les figures 1 et 2 représentent un appareil de préparation culinaire comportant

un boîtier 1 et un récipient de travail 2 disposé de manière amovible sur le boîtier 1, le récipient de travail 2 comportant un panier 3 perforé prenant place dans la moitié supérieure du récipient de travail 2 et comprenant un fond équipé d'un entraîneur 10 rotatif relié par une chaîne cinématique à un moteur 11, visible uniquement sur la figure 2, l'entraîneur 10 pouvant recevoir un outil 4 permettant de hacher les aliments disposés dans le fond du récipient de travail 2.

Le récipient de travail 2 est avantageusement réalisé en acier inox et repose sur une plaque 12 chauffante intégrée dans le boîtier 1, la plaque 12 comportant une face inférieure munie d'une résistance 13, du type résistance blindée, permettant de chauffer le contenu du récipient de travail 2.

La résistance 13 et le moteur 11 sont pilotés, de manière connue en soi, par une carte électronique 14 disposée sous un panneau de commande 15 présent sur une face avant du boîtier 1, cette carte électronique 14 recevant la valeur de la température mesurée par un palpeur de température et assurant la régulation de l'alimentation de la résistance 13 de façon à amener le contenu du récipient de travail 2 à une température de consigne.

Conformément à la figure 2, le récipient de travail 2 est fermé par un couvercle 5 amovible comprenant une paroi supérieure 50 transparente, réalisée en matériau plastique de la famille des copolyesters, tel que du Tritan™ commercialisé par la société Eastman, entourée par une couronne 51 périphérique en matériau thermoplastique présentant une meilleure tenue à la chaleur, tel que du PBT (téréphtalate de polybutylène), la couronne 51 supportant des verrous 52, visibles sur la figure 3, coopérant avec le bord supérieur du récipient de travail 2 pour assurer une liaison de type baïonnette.

Conformément à la figure 5, la paroi supérieure 50 du couvercle comporte en son centre une cheminée 53 en saillie comprenant une paroi externe 53A tronconique et une paroi interne 53B en forme d'entonnoir plongeant à l'intérieur de la paroi externe 53A, la paroi interne 53B étant munie d'une ouverture 54 communiquant directement avec l'intérieur du récipient de travail 2 et formant un logement de réception pour un bouchon doseur 6.

La paroi externe 53A de la cheminée 53 comporte des orifices 55

d'échappement de vapeur, mieux visibles sur la figure 7, orientés vers la face arrière de l'appareil et ménagés de part et d'autre d'un montant 56 de renfort, les orifices 55 s'étendant avantageusement sur une largeur de l'ordre de 3 cm et sur une hauteur de l'ordre de 2 cm correspondant sensiblement à la hauteur
5 de la cheminée 53 .

De manière préférentielle, le couvercle 5 comporte également une paroi inférieure 57, rapportée sous la paroi supérieure 50 du couvercle, avantageusement réalisée par moulage dans un matériau plastique transparent, tel que du polycarbonate ou du copolyester de type TritanTM, la
10 paroi inférieure 57 comprenant un orifice en regard de la cheminée 53 et étant montée mobile en rotation sous la paroi supérieure 50.

A titre d'exemple, la paroi inférieure 57 présente la forme d'un disque s'étendant radialement depuis une nervure formée à la base de la cheminée 53 centrale jusqu'à la couronne 51 périphérique du couvercle et comprend un bord
15 périphérique supportant un joint d'étanchéité 58 venant reposer sur le bord supérieur du récipient de travail 2, la paroi inférieure 57 étant maintenue sur le couvercle 5 par des griffes de maintien 57A venant s'engager élastiquement sur des rails de guidage 51A ménagés à l'intérieur de la couronne 51, visibles sur la figure 2.

20 Conformément à la figure 6, le bouchon doseur 6 comporte un corps 60 en forme de gobelet comprenant une partie inférieure 60A cylindrique munie d'une extrémité inférieure fermée, la partie inférieure 60A comportant une surface interne avantageusement munie de graduations, non représentées sur les figures, permettant de mesurer le volume contenu dans le bouchon doseur 6.

25 Le corps 60 du bouchon doseur comporte également un partie supérieure 60B évasée supportant une jupe périphérique 61 s'étendant vers le bas et comportant, sur un secteur angulaire particulier, une partie rallongée 61A de manière à ce que la rotation du bouchon doseur 6 dans la cheminée 53 permet de faire varier la surface de recouvrement des orifices 55 d'échappement de la
30 cheminée 53 par la jupe périphérique 61.

Dans l'exemple illustré sur les figures, la partie rallongée 61A de la jupe périphérique 61 s'étend angulairement sur un secteur de l'ordre de 130° et

présente une hauteur de l'ordre de 2 cm, la jupe périphérique 61 présentant une hauteur de l'ordre de 1 cm sur le reste de sa périphérie.

De manière préférentielle, la partie inférieure 60A du bouchon doseur 6 présente un diamètre externe légèrement inférieur au diamètre interne de la paroi interne 53B de la cheminée 53 et supporte deux ergots 62 de verrouillage disposés à 180° l'un de l'autre, un seul étant visible sur les figures, ces deux ergots 62 venant s'engager dans des gorges 53C prévues à cet effet sur la paroi interne 53B de la cheminée 53 lors de la mise en place du bouchon doseur 6 dans l'ouverture 54, puis venant s'engager sous le bord inférieur de la paroi interne 53B de la cheminée lorsque le bouchon doseur 6 est tourné autour de son axe longitudinal après avoir été complètement engagé dans l'ouverture 54, c'est-à-dire lorsque la jupe périphérique 61 repose sur la cheminée 53.

La rotation du bouchon doseur 6 autour de son axe longitudinal lorsque le bouchon doseur 6 est complètement engagé dans l'ouverture 54 est avantageusement limitée par une butée 59, visible sur la figure 3, disposée sous le bord inférieur de la paroi interne 53B de la cheminée, la butée 59 coopérant avec les deux ergots 62 du bouchon doseur 6 pour stopper la rotation du bouchon doseur 6 dans le sens trigonométrique dans une première position, illustrée sur la figure 8, dans laquelle le recouvrement des orifices 55 par la partie rallongée 61A de la jupe périphérique 61 est maximum, et pour stopper la rotation du bouchon doseur 6 dans le sens inverse dans une deuxième position, non illustrée sur les figures, dans laquelle le recouvrement de l'orifice par la partie rallongée 61A de la jupe périphérique 61 est minimum.

Conformément aux figures 4 et 5, le bouchon doseur 6 comporte également une poignée 63 de préhension constituée par une pièce indépendante préférentiellement réalisée dans une matière plastique différente de celle du corps 60, pour limiter le transfert thermique vers la poignée 63. A titre d'exemple, le corps 60 du bouchon est réalisé en matière plastique transparente, telle que du polycarbonate ou du copolyester de type Tritan, et la poignée 6 de préhension est réalisée en polypropylène renforcé en fibres de verre à 30% ou en polyester saturé renforcé en fibres de verre à 20%.

Le fonctionnement de l'appareil va maintenant être décrit.

Lorsque l'utilisateur souhaite faire cuire des aliments dans le fond du récipient de travail 2 et/ou dans le panier 3 vapeur, il verse de l'eau dans le fond du récipient de travail 2, puis place les ingrédients à cuire dans le récipient de travail 2.

L'utilisateur pose ensuite le couvercle 5 sur le récipient de travail 2 puis le verrouille en le faisant tourner, le joint d'étanchéité 58 du couvercle 5 étant alors comprimé contre le bord supérieur du récipient de travail 2. L'utilisateur appuie alors sur un bouton du panneau de commande 15 de l'appareil pour démarrer un programme de cuisson automatique intégré dans la carte électronique 14, ce programme pilotant l'alimentation de la résistance 13 pour élever la température du fond du récipient de travail 2 et produire de la vapeur.

Lors de la phase de cuisson, la vapeur générée dans le récipient de travail 2, illustrée par des flèches sur la figure 5, s'échappe à l'extérieur du récipient de travail 2 par les orifices 55 d'échappement de vapeur ménagés dans la paroi externe 53A de la cheminée.

Conformément à l'invention, la section de passage de vapeur au travers de ces orifices 55 peut être modulée en déplaçant le bouchon doseur 6 dans l'ouverture 54 et en particulier en le faisant tourner pour amener la partie rallongée 61A de la jupe périphérique 61 plus ou moins en regard des orifices 55.

Ainsi, lors de la cuisson d'aliments peu sensibles à la chaleur, la cuisson peut être accélérée en plaçant le bouchon doseur 6 dans la position illustrée à la figure 8 de manière à ce que la partie rallongée 61A de la jupe périphérique 61 du bouchon doseur 6 vienne en regard des orifices 55 et réduise de l'ordre de 40 % de la section de passage pour l'échappement de vapeur, la section de passage résultante restant suffisante pour éviter une montée en pression dans le récipient de travail 2.

A l'inverse, lors de la cuisson d'aliments sensibles à la chaleur, le bouchon doseur 6 sera tourné de 180° de manière à amener la partie rallongée 61A à l'opposé des orifices d'échappement de la paroi externe, vers l'avant de

l'appareil, les orifices 55 se trouvant alors totalement dégagés et offrant ainsi une ouverture maximum pour l'échappement de vapeur.

Bien entendu, le bouchon doseur 6 pourra également être disposé dans une position intermédiaire et par exemple être disposé dans la position illustrée sur
5 la figure 9 dans laquelle la partie rallongée 61A de la jupe périphérique 61 ne masque qu'une faible partie d'un des deux orifices 55 d'échappement de vapeur.

Un tel appareil de préparation culinaire présente donc l'avantage de comporter un couvercle 5 comprenant une ouverture 54 permettant l'introduction
10 d'ingrédients dans le récipient de travail 2 sans ouvrir le couvercle 5 et un bouchon doseur 6, venant se loger dans cette ouverture 54, qui peut occuper différentes positions, permettant de faire varier la section de passage des orifices 55 d'échappement du couvercle 5 pour l'adapter au type d'aliment à cuire, une ouverture maximale étant recommandée pour les aliments les plus
15 fragiles et une ouverture réduite étant utile pour accélérer la cuisson des aliments les moins fragiles.

Bien entendu, l'invention n'est nullement limitée au mode de réalisation décrit et illustré qui n'a été donné qu'à titre d'exemple. Des modifications restent
20 possibles, notamment du point de vue de la constitution des divers éléments ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

Ainsi, dans une variante de réalisation non représentée, le bouchon doseur pourra être relié à la cheminée du couvercle par une liaison de type hélice de sorte que la rotation du bouchon doseur sur la cheminée provoque également
25 une variation de la hauteur du bouchon doseur sur la cheminée.

Dans une autre variante de réalisation non représentée, le bouchon doseur pourra comporter un dispositif de fixation assurant son maintien à différentes hauteurs dans la cheminée du couvercle de manière à faire varier la section de passage de vapeur par simple translation longitudinal du bouchon doseur dans
30 l'ouverture de la cheminée.

B.1301^{R1}**REVEDICATIONS**

- 5 1. Appareil électroménager de préparation culinaire comportant un récipient
de travail (2) renfermant un outil (4) entraîné en rotation par un moteur
(11), un dispositif de chauffage (13) du contenu du récipient de travail (2)
et un couvercle (5) amovible venant fermer le récipient de travail (2), le
couvercle (5) comportant une ouverture (54) pour l'introduction
10 d'ingrédients dans le récipient de travail (2), au moins un orifice (55)
d'échappement de vapeur, et un bouchon doseur (6) amovible venant se
loger dans ladite ouverture (54) pour l'introduction d'ingrédients,
caractérisé en ce que le bouchon doseur (6) peut occuper au moins deux
positions stables dans ladite ouverture (54) du couvercle (5) et en ce que
15 le déplacement du bouchon doseur (6) d'une position stable à l'autre
permet de faire varier la section de passage de l'orifice (55)
d'échappement de vapeur.
- 20 2. Appareil électroménager de préparation culinaire selon la revendication 1,
caractérisé en ce que le bouchon doseur (6) peut occuper plusieurs
positions stables successives dans l'ouverture (54) et en ce que le
déplacement du bouchon doseur (6) d'une position stable à une autre
permet de faire varier de façon progressive la section de passage de
l'orifice (55) d'échappement de vapeur.
- 25 3. Appareil électroménager de préparation culinaire selon l'une quelconque
des revendications 1 à 2, caractérisé en ce que le bouchon doseur (6) est
mobile en rotation dans l'ouverture (54) et en ce que la rotation du
bouchon doseur (6) permet de faire varier la section de passage de
l'orifice (55) d'échappement de vapeur.
- 30 4. Appareil électroménager de préparation culinaire selon l'une quelconque
des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le couvercle (5) comporte,
autour de ladite ouverture (54), une cheminée (53) en saillie formant un
logement de réception du bouchon doseur (6) et en ce que ledit

orifice (55) d'échappement de vapeur est ménagé sur une paroi externe (53A) de la cheminée (53).

5. Appareil électroménager de préparation culinaire selon la revendication 4, caractérisé en ce que le bouchon doseur (6) comporte une jupe périphérique (61) et peut être disposé dans l'ouverture (54) dans une position dans laquelle une partie (61A) de la jupe périphérique (61) vient masquer au moins partiellement l'orifice (55) d'échappement de vapeur ménagé dans la paroi externe (53A) de la cheminée (53).
6. Appareil électroménager de préparation culinaire selon la revendication 5, caractérisé en ce que la rotation du bouchon doseur (6) dans la cheminée (53) permet de faire varier le degré de recouvrement de l'orifice (55) d'échappement de vapeur par la jupe périphérique (61).
7. Appareil électroménager de préparation culinaire selon la revendication 6, caractérisé en ce que la rotation du bouchon doseur (6) permet de réduire de 0 à 50% de la section de passage de l'orifice (55) d'échappement de vapeur.
8. Appareil électroménager de préparation culinaire selon l'une quelconque des revendications 5 à 7, caractérisé en ce que la jupe périphérique (61) comporte, sur un secteur angulaire particulier du bouchon doseur (6), une partie rallongée (61A) descendant plus bas que le reste de la jupe périphérique (61).
9. Appareil électroménager de préparation culinaire selon l'une quelconque des revendications 4 à 8, caractérisé en ce que la cheminée (53) comporte une paroi interne (53B) en forme d'entonnoir s'étendant à l'intérieur de la paroi externe (53A) et définissant l'ouverture (54) pour l'introduction des ingrédients, ladite paroi interne (53B) formant un logement de réception du bouchon doseur (6).
10. Appareil électroménager de préparation culinaire selon la revendication 9, caractérisé en ce que le bouchon doseur (6) comporte un corps (60) en forme de gobelet venant s'engager dans l'ouverture (54) à l'intérieur de la

paroi interne (53B) de la cheminée (53).

11. Appareil électroménager de préparation culinaire selon l'une quelconque des revendications 1 à 10, caractérisé en ce qu'il comporte un panneau de commande (15) sur une face avant de l'appareil et en ce que l'orifice (55) d'échappement de vapeur est orienté vers la face arrière de l'appareil.
12. Appareil électroménager de préparation culinaire selon l'une quelconque des revendications 1 à 11, caractérisé en ce qu'il comporte un panier (3) pour la cuisson à la vapeur venant reposer à l'intérieur du récipient de travail (2).
13. Appareil électroménager de préparation culinaire selon l'une quelconque des revendications 1 à 12, caractérisé en ce que le couvercle (5) comporte un joint d'étanchéité (58) venant reposer contre le récipient de travail (2) lorsque le récipient de travail (2) est fermé par le couvercle (5).

1 / 4

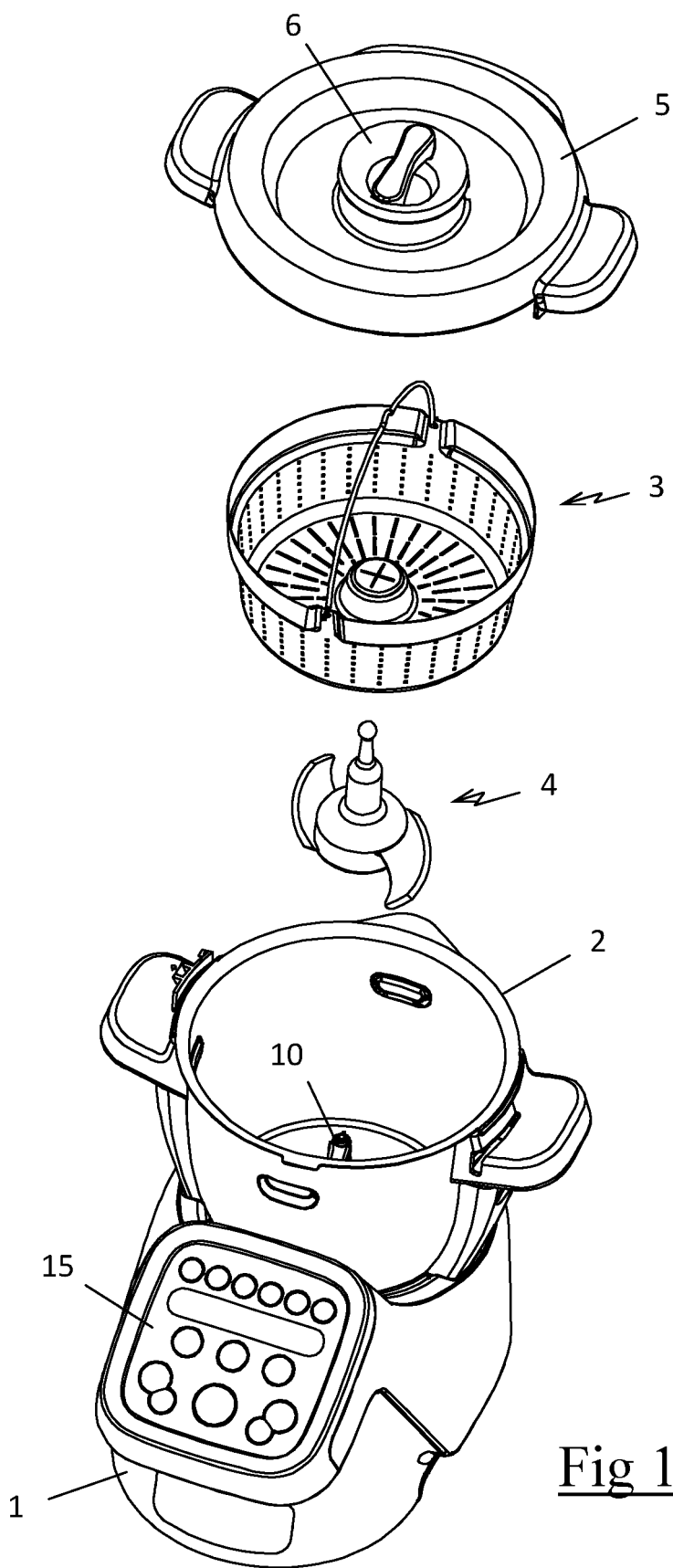


Fig 1

2 / 4

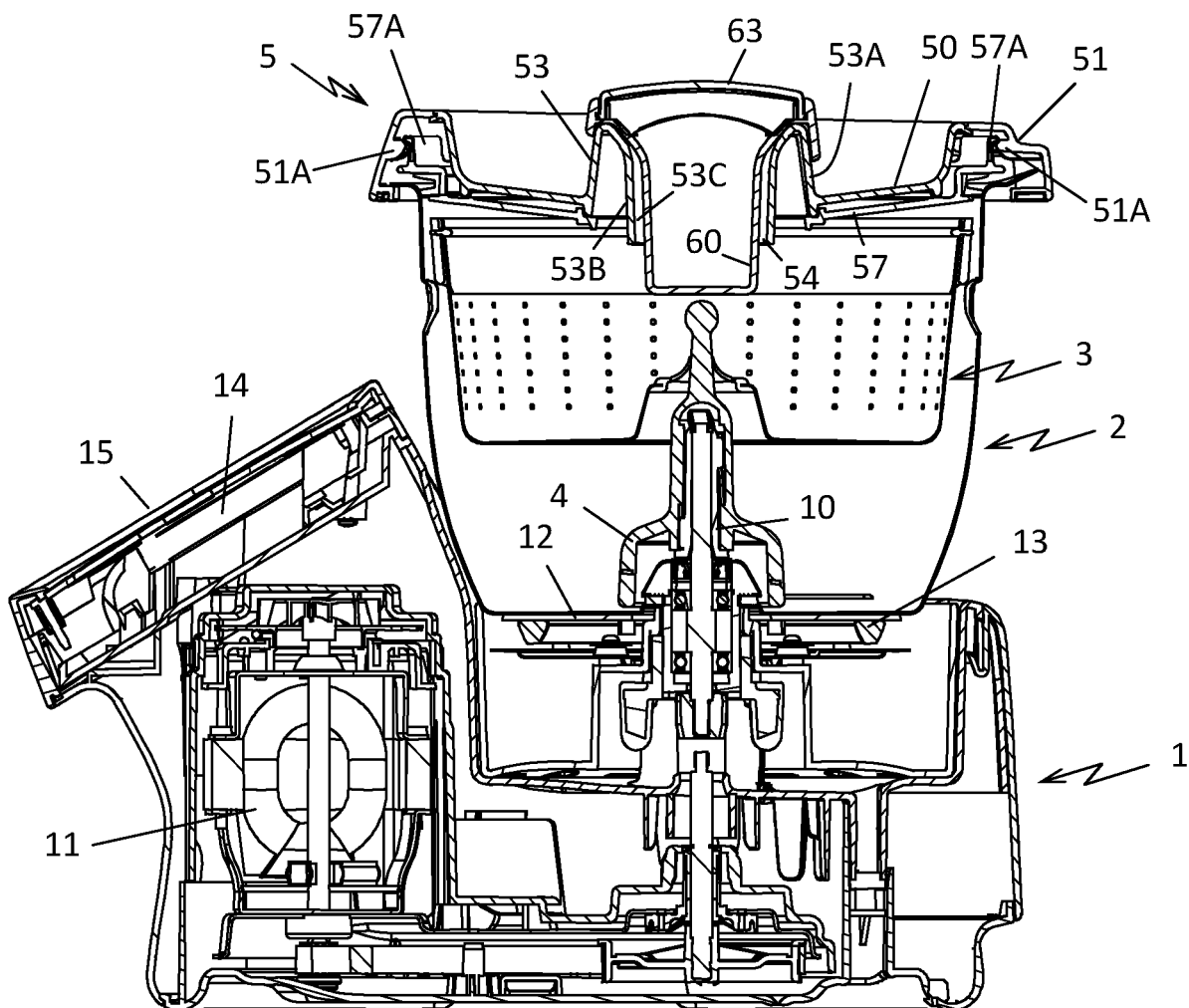


Fig 2

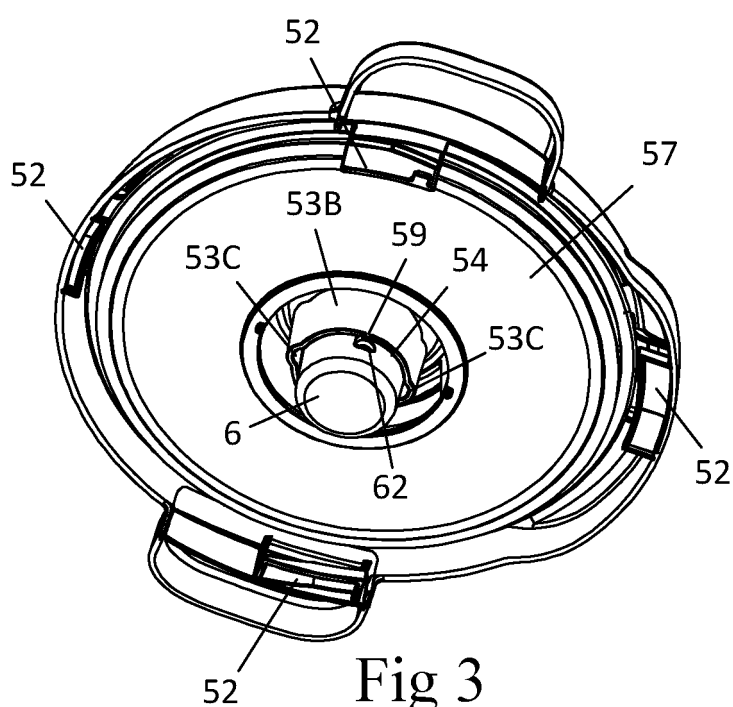


Fig 3

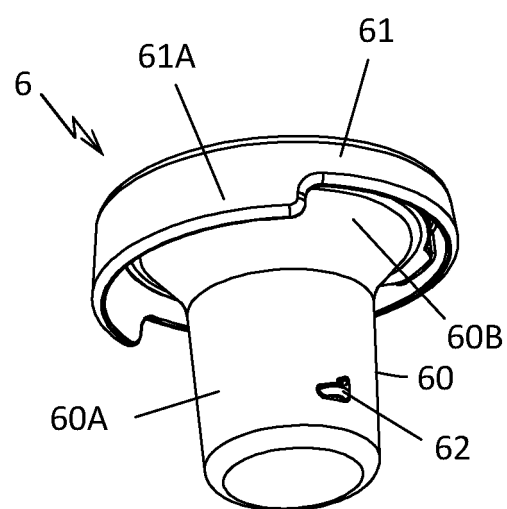
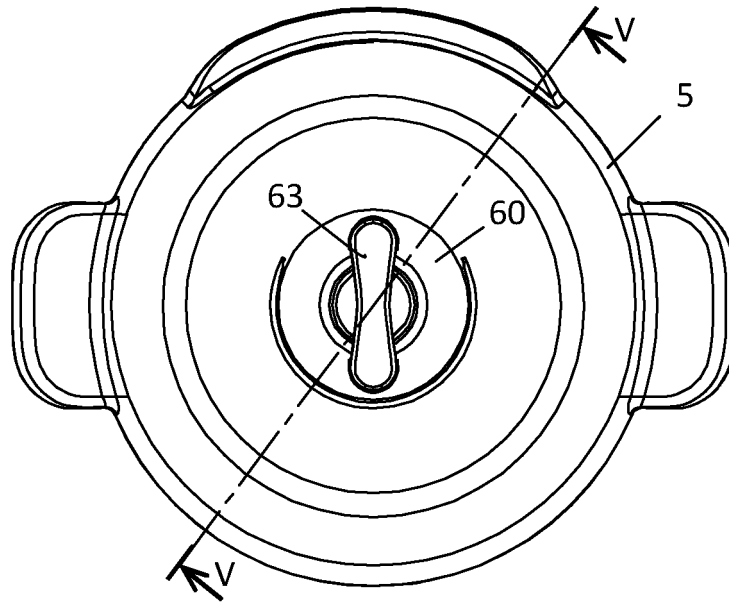
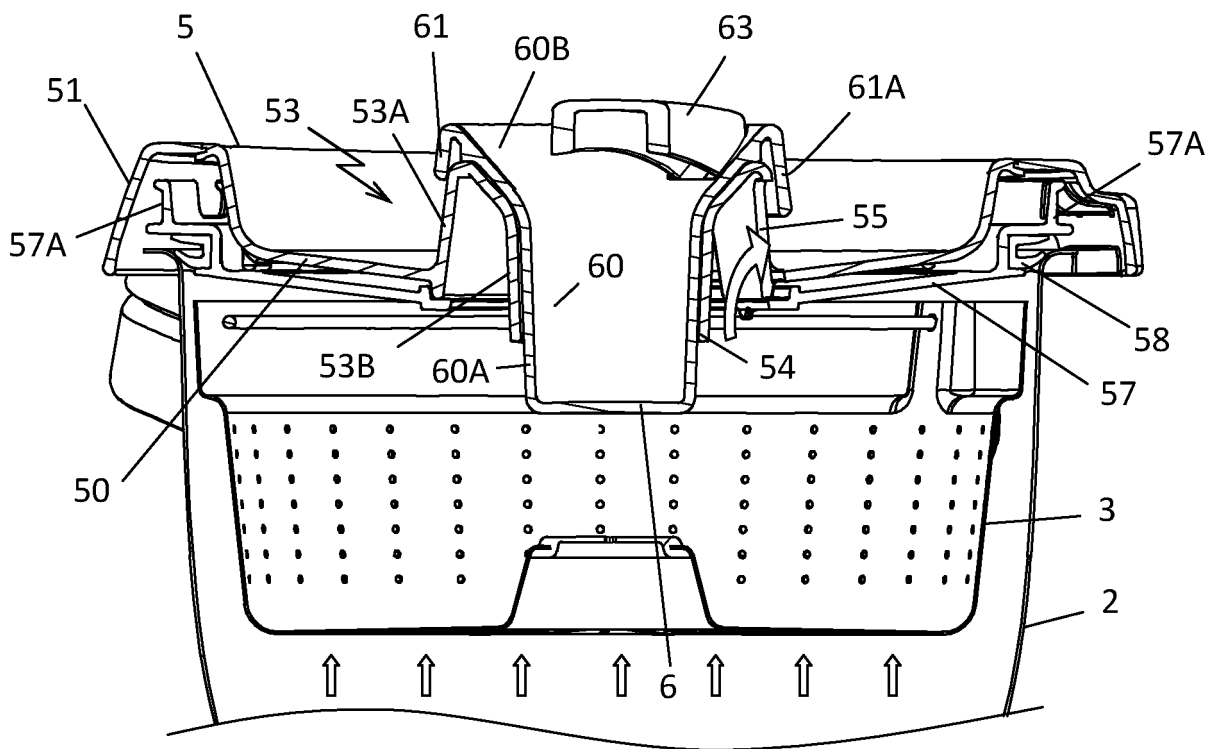
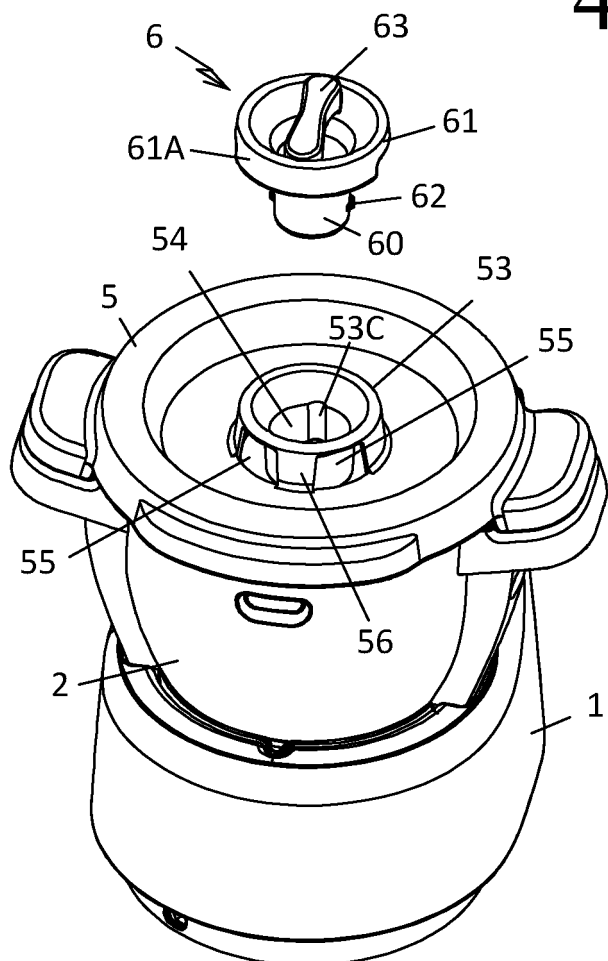
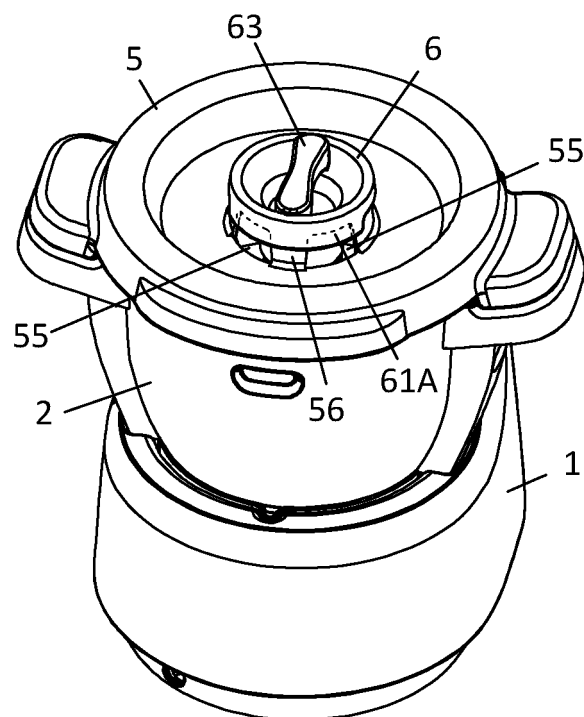
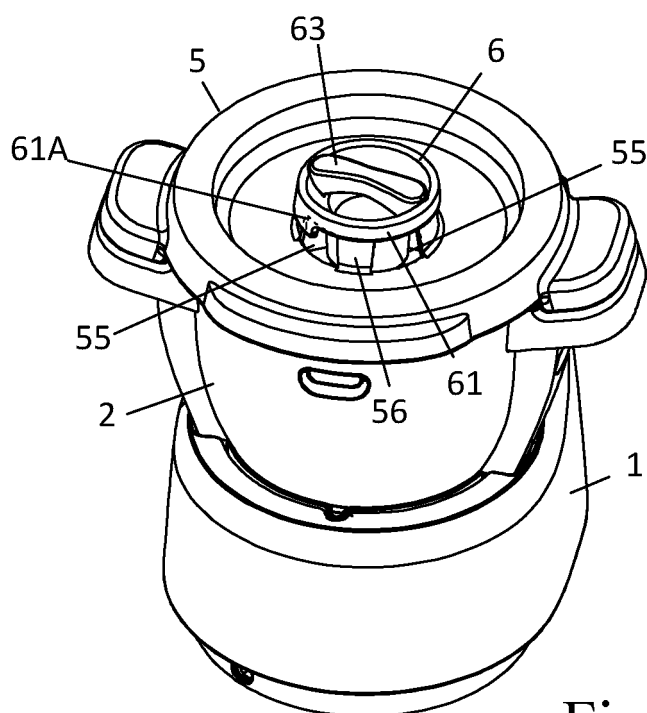


Fig 6

3/4

Fig 4Fig 5

4 / 4

Fig 7Fig 8Fig 9



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 775562
FR 1262344

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
Y,D A	FR 2 960 758 A1 (SEB SA [FR]) 9 décembre 2011 (2011-12-09) * page 4, ligne 31 - page 5, ligne 3; figures 1-9 * * page 5, ligne 9 - ligne 14 * * page 8, ligne 20 - ligne 26 * -----	1,2,4,5, 8-13 3,6,7	A47J36/06
Y A	EP 1 922 960 A1 (SEB SA [FR]) 21 mai 2008 (2008-05-21) * alinéa [0006]; figures 3-5 * -----	1,2,4,5, 8-13 3,6,7	
A	EP 2 347 685 A1 (TSANN KUEN ZHANGZHOU ENTPR CO [CN]) 27 juillet 2011 (2011-07-27) * alinéa [0027]; figures 1,2 * -----	1-13	
A	JP H10 225368 A (SAGO MITSUKO) 25 août 1998 (1998-08-25) * abrégé; figures 10,11 * -----	1-13	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			A47J
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
8 mai 2013		Dartis, Daniel	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1262344 FA 775562**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **08-05-2013**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2960758	A1	09-12-2011	CN 102933128 A	13-02-2013
			EP 2579756 A1	17-04-2013
			FR 2960758 A1	09-12-2011
			WO 2011154647 A1	15-12-2011

EP 1922960	A1	21-05-2008	AT 452561 T	15-01-2010
			EP 1922960 A1	21-05-2008
			FR 2908618 A1	23-05-2008

EP 2347685	A1	27-07-2011	AU 2011100550 A4	16-06-2011
			CN 201316159 Y	30-09-2009
			EP 2347685 A1	27-07-2011
			JP 3174695 U	05-04-2012
			WO 2010054584 A1	20-05-2010

JP H10225368	A	25-08-1998	JP 3652463 B2	25-05-2005
			JP H10225368 A	25-08-1998
